



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIERES
Séance du 7 septembre 2026

Le sept septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur DRONNEAU Jacques, Maire.

Date de convocation : 03/09/2026

Nombre de membres en exercice : 19 - Présents : 17 - Votants : 19 – Quorum : 10

Présents : M Jacques DRONNEAU, Maire, M Stéphane LEMOINE, M Arnaud FRON, Mme Charlène MÉNARD, M Max BLANLOEIL, les adjoints au maire, Mme Laurel LAURENT, M Olivier CRÉMET, M Frédéric RAMBAUD, M Sébastien BERTRAND, M Jean-Charles ANTIER, Mme Laure PICARD-PHILIPPON, M Aurélien COUTEAU, Mme Edwige GROSS-MORAT, Mme Sophie LATOUR, Mme Magalie LYSANIUK, Mme MERIAU Anne Cécile, M BONNET François

Absents excusés : Mme Hélène QUÉMÉRÉ, Mme Emmanuelle RETIÈRE,

Pouvoir(s) : - Mme Hélène QUÉMÉRÉ donne pouvoir à Mme Magalie LYSANIUK,
- Mme Emmanuelle RETIÈRE donne pouvoir à Mme MERIAU Anne Cécile

Secrétaire de séance : Mme Edwige GROSS-MORAT

2026-09-07-006 Décision modificative n°4

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2026-03-05-002 d'affectation des résultats anticipés du budget 2025, la délibération n°2026-03-05-007 du conseil municipal en date du 5 mars 2026 approuvant le Budget Primitif, la délibération n°2026-05-11-008 approuvant la décision modificative n°1 ; la délibération n°2026-06-08-006 approuvant la décision modificative n°2 ; la délibération n°2026-07-15-005 approuvant la décision modificative n°3 ;

Considérant, le vote du budget primitif de la section de fonctionnement en suréquilibre de 318 198 euros et de la section d'investissement à l'équilibre ;

Il est nécessaire d'ouvrir des crédits supplémentaires pour réaliser des opérations non budgétaires, de la manière suivante :

Type	Chapitre	Intitulé	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
Investissement						
204421	041	Opérations patrimoniales		20 300,00 €		
21561	041	Opérations patrimoniales				20 300,00 €
28046	040	Opérations ordre transf.entre sections				6 292,02 €
Total				20 300,00 €		26 592,02 €
Fonctionnement						
6811	042	Opérations ordre transf.entre sections		6 292,02 €		
Total				6 292,02 €		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative du budget n°4 telle que présentée ci-dessus.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

La secrétaire de séance
Mme Edwige GROSS-MORAT



Le Maire
Jacques DRONNEAU